

## FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

### D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	8 <sup>e</sup> section
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2025
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	UFR Humanités / Département des Lettres
Filière de formation concernée	Licence de Lettres classiques
Laboratoire de Recherche de rattachement	Ausonius (UMR 5607)

**Date limite d'envoi des dossiers**

**16 mai 2025**

**Envoi des dossiers par voie dématérialisée :**

[https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num\\_cg=67&num\\_form=1](https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1)

#### Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

#### Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

**Enseignement et besoins pédagogiques :** L'ATER recruté(e) dispensera des cours de grec et de latin à tous les niveaux, de la Licence au Master.

**Activité de recherche :** Rattaché(e) à Ausonius (UMR 5607), l'ATER pourra intervenir dans les activités de recherche de ce laboratoire.